



Demande de garde de mon enfant

Par **Brigitte Lariviere**, le **04/03/2008 à 01:56**

bonjour jaimerais savoir comment je peux recuperer la garde de mon fils de 7 ans au depart on est aller en mediation on avait la garde partage de nos 2 enfants ensuite il a change de travail et de maison (travail que le jour ne travaille pas les pedagogiques ni lete) il habite dans une grande maison il demande la garde toujours en mediation que je lui accorde (je travaille le soir quelque fin de semaine et je nai que 2 semaine lete)petit appartement il fait valoir tout ca en mediation donc les enfants habite chez leur pere je peux les voir quand je veux cest correct quelque mois plus tard il mannonce quil part habiter en gaspesie avec a nouvelle compagne je savais pas quoi faire pas un sous en poche je les ai laisses partir mon plus petit demande de revenir habiter avec moi quel procedure prendre ais je encore un recours meme si je les ai laisses partir merci beaucoup de votre attention jattend votre reponse avec impatience Brigitte

Par **jeetendra**, le **04/03/2008 à 09:14**

bonjours, pour votre probleme relatif au droit d'hebergement et de visite saisissez le mediateur familial pour trouver une issue favorable, vous avez aussi le juge aux affaires familiales qui pourra sevir une fois saisie au besoin en referé, courage, cordialement